

tière. Les matériaux fournis par la démolition de l'église du Pic ont été transportés au village, où ils ont servi à construire la maison Jardel et ses dépendances. Dans cette maison se trouve une pierre régulièrement excavée en cupule, qui n'est, dit-on, que l'ancien bénitier. Sur le terrain même où s'élevait l'église paroissiale, les habitants montrent encore un petit chemin communal dit le *Chemin du cimetière* et un puits profond, le *Puits du cimetière*, deux appellations qui ont persisté et qui persisteront longtemps encore, perpétuant ainsi le souvenir de l'église et du cimetière disparus.

Au total, des deux anciennes paroisses du Bel et du Pic, il ne reste plus rien aujourd'hui. Elles ont l'une et l'autre entièrement disparu et l'assertion précitée que *Le Bel est uni actuellement au Pic* — assertion qui figure déjà dans le *Dictionnaire de de Gourgue* et que, vraisemblablement, M. de Saint-Saud n'a fait que reproduire sans avoir pris soin de la contrôler — cette assertion, dis-je, ne saurait être maintenue.

L. TESTUT.



LE PÉRIGORD MILITAIRE

GARDES DU CORPS DU ROI AU XVIII^e SIÈCLE

(Suite).

IV. TROISIÈME COMPAGNIE FRANÇAISE

En 1545 (1), François I^{er} institua une troisième compagnie française des Gardes du corps.

Le septième capitaine de cette compagnie, le 12 mars 1592, fut *Jacques de Caumont La Force*, qui devint maréchal de France en 1622, duc et pair en 1637, gouverneur de Béarn,

(1) Lemau de la Jaissa (*Abrégé de la carte générale du militaire de France*) et Roussel, l'auteur des *Annaires*, mentionnent à tort : 1514. A cette date, François I^{er} n'était pas encore roi.

et mourut à Bergerac le 10 mai 1652, âgé de quatre-vingt-treize ans.

A partir du 26 décembre 1610, son fils, *Armand de La Force* lui succéda dans le commandement de la compagnie, jusqu'au mois d'avril 1621. Il obtint également la dignité de maréchal et décéda à La Force le 16 décembre 1675, plus qu'octogénaire.

Au xviii^e siècle, la 3^e Compagnie eut successivement pour commandants : le duc d'Harcourt (1703), le duc de Luxembourg-Piney (1750), Christian de Montmorency-Tingry (1764), le prince et le comte de Luxembourg. C'est sous ce dernier nom qu'elle est ordinairement connue.

Un grand nombre de Périgourdins ont figuré sur ses contrôles.

Nous y trouvons d'abord Blaise-Marie *d'Aydie*, si connu sous le nom de *M. le chevalier d'Aydie*, qui devint en 1729 enseigne des Gardes du corps et passa lieutenant chef de brigade avec rang de mestre de camp. L'acte de baptême de sa filleule Marthe-Marie-Blaise d'Abzac, à Quinsac, en 1730, le qualifie haut et puissant seigneur messire Blaise d'Aydie, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, colonel de dragons, seigneur spirituel et temporel de Saint-Aignan et Montier-Neuf, enseigne et brigadier des Gardes du corps du Roi. D'autres documents lui donnent aussi les titres de clerc tonsuré du diocèse de Périgueux, chevalier non profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

L'occasion s'offre ainsi d'esquisser à cette place une biographie de ce personnage célèbre.

Fils cadet d'Armand d'Aydie, vicomte chevalier seigneur de Quinsac, Vaugoubert, la Barde et autres places, et de Marie de Beaupoil de Sainte-Aulaire, il était né au château de Vaugoubert, paroisse Saint-Saturnin de Quinsac (1), le 27 mars 1692, mais ne reçut que le 26 août 1694 le supplément des cérémonies du baptême. Il eut pour parrain Blaise d'Aydie chevalier, seigneur, comte de Benauges, marquis de Bernardières, baron de Rions, Moncheuil et Cusol,

(1) Quinsac, commune du canton de Champagnac de Belair, arrondissement de Nontron.

et pour marraine Marie d'Aydie comtesse de Lambertie, Monbrun, Mialet et Marillac (1).

Tout d'abord, il avait appartenu au régiment d'Anguyen (Enghien) comme sous-lieutenant (1708), lieutenant (1709) et capitaine (1710). Il était entré dans l'Ordre de Malte pour la langue d'Auvergne le 6 avril 1713. Capitaine réformé en 1716, il passa au régiment Dauphin-dragons en 1718. Mestre-de-camp réformé le 4 mai 1722, il avait obtenu une pension de trois mille livres sur le Trésor royal. Il comptait cinq campagnes dans la dernière guerre de Louis XIV : le comte de Belle-Isle et le duc de Béthune attestaient qu'il avait servi pendant la guerre d'une façon très distinguée. Il n'avait discontinué de servir que pour aller faire ses caravanes à Malte, où il se rendit notamment en 1715. Sa santé très délabrée s'était ruinée au service du Roi et, né cadet, il ne possédait aucune fortune. En 1723, il avait séjourné en Pologne, et notamment à Wilna au mois de juin.

Promu lieutenant des Gardes du corps en 1733, il fut nommé, le 1^{er} janvier 1740, brigadier des armées du Roi (cavalerie). Mais, hors d'état de continuer ses services, il prit sa retraite avec une pension de six mille livres « pour luy donner moyen de subsister chez luy » (mai 1740).

Il retourna en Périgord. Son existence dès lors mérite d'être connue, telle que la montre sa correspondance privée. Il monte à cheval et se promène. Il lit. Il chasse : il a de beaux chiens, de jolis chevaux, un bon piqueur, sage et qui sonne bien. Parfois, il y a une si grande quantité de lièvres qu'on ne peut en forcer aucun et que les chiens prennent le change à tout moment. Ou bien, il y a si peu de perdrix « qu'à peine en trouvons-nous assez pour faire voler un pauvre faucon qui nous reste ».

A Vaugoubert, chez son frère aîné, le comte d'Aydie, ancien vice-roi et capitaine-général des Deux-Castilles, comme à Mayac, chez sa sœur, la marquise d'Abzac de Migré,

(1) *Bull.* de la Soc. hist. du Périgord, 1879, p. 497, et 1916, p. 266 (Reproduction de l'acte de baptême par M. Dujarric-Descombes).



LE CHEVALIER D'AYDIE (1692-1761)

(Musée du Périgord)

il est parfaitement bien accueilli, avec les meilleures gens, comme il dit, et à son gré les plus sociables et les plus aimables qu'il y ait au monde. Il joue à quadrille avec ses frères, à Mayac, il joue au volant avec ses nièces. Son petit neveu, qui a trois ans, a aussi ses faveurs : « Je cause avec lui et, quand il est ennuyé de ma conversation, je le porte sur mes épaules à la chèvre-morte, et nous prenons tous deux un grand plaisir à cet exercice ». Il ajoute à sa lettre datée de Mayac le 7 octobre 1751 un joli trait : « Enfin je fais aller les soufflôts de la forge et tourne la roue du chevalier de Ribérac, quand il travaille. C'est surtout dans ce dernier article que j'excelle : c'est là mon vrai talent. Chacun a les siens que Dieu départit comme il lui plaît, et souvent sans aucun souci de l'état auquel nous nous destinons. Quand on tua Néron, il disait que c'était dommage de faire périr un si bon musicien, un si grand joueur de flûte ! Moi, quoique je ne sois pas empereur, j'avertis, pour qu'on ait quelque regret de moi quand je mourrai, qu'on perdra un très bon et très diligent tourneur de roue ». N'est-ce pas le sujet d'un tableau charmant, ces deux frères retraités brigadiers des armées du Roi, l'un travaillant et l'autre tournant la roue ?

Ainsi le bon chevalier se divertit du matin jusqu'au soir, avec ses frères et *nos* enfants. Il avoue « tout naïvement qu'il n'a jamais été plus heureux et dans une compagnie qui lui plaise davantage ; il trouve avec qui parler, rire et raisonner autant et plus que ne s'étendent, dit-il, les facultés de son pauvre entendement et l'exercice qu'il prétend lui donner.

Il visite aussi ses amis, notamment à Vaudre, qui n'est qu'à deux lieues de Mayac, et à Jumilhac. Il s'est fait, à Nanthiat, un logement joli, bien meublé et agencé ; il travaille à améliorer la maison à tous égards pour pouvoir se dire qu'il n'est pas entièrement inutile dans ce monde. A Périgueux, il a accommodé et meublé une petite maison. Il s'absente de temps à autre : il va à Paris, à Plombières, à Bourges. Il professe que se bien porter est son premier objet : « C'est là le but de toute ma philosophie et, pour y parvenir, tous les moyens me paraissent sages et décents ». Il soigne sa goutte qui n'est pas bien forte, et il achève par là, suivant son expres-

sion, de prendre tous ses grades dans le vénérable collège des vieux. Et il meurt à Mayac, le 13 janvier 1761, au retour de la chasse, enlevé en cinq heures, d'un accès de goutte remontée, à l'âge de soixante-neuf ans. L'abbé de Labrousse, curé de Saint-Saturnin de Mayac, assisté des curés de Coulaures, de Saint-Privat, de Saint-Vincent, de Savignac et de Sorges, l'enterrait le lendemain dans l'église (1), sans grande cérémonie, ainsi qu'il en avait exprimé le désir par testament.

Il est impossible de parler du chevalier d'Aydie sans songer à Mlle Aïssé (1693-1733), la belle Circassienne, achetée à quatre ans par M. de Ferriol à Constantinople et venue presque aussitôt en France. Ils se connurent en 1719 ou 1720, et leurs noms restent indissolublement liés. Charlotte-Elisabeth Aïssé, qui avait refusé d'être la maîtresse du Régent, ne résista pas au beau chevalier, dont elle eut une fille, Célinie, le 26 avril 1721. Il lui proposa de se faire relever de ses vœux de chevalier de Malte et de l'épouser. Elle, par délicatesse, et sa raison combattant son cœur, n'y voulut pas consentir. « Jugez, Madame, écrivait-elle en 1727 à M^{me} Calandrini, comme sa démarche serait regardée dans le monde, s'il épousait une inconnue et qui n'a de ressources que la famille de Ferriol. Non, j'aime trop sa gloire et j'ai en même temps trop de hauteur pour lui laisser faire cette sottise. Quelle confusion pour moi d'apercevoir tous les discours que l'on tiendrait ! Pourrais-je me flatter que le chevalier pensât toujours de même à mon égard ? Il se repentirait assurément d'avoir suivi sa folle passion, et moi je ne pourrais pas survivre à la douleur d'avoir fait son malheur et de n'en être plus aimée. Il me tint les propos du monde les plus tendres, les plus passionnés et les plus extravagants. Il finit par me dire qu'il avait dans la tête que, d'une façon ou d'une autre, nous végussions ensemble. Je parus étonnée de ce propos et lui en dis mon sentiment. Il se fâcha et m'assura que, quand il disait cela, il ne prétendait pas m'offenser ni avoir des desseins malhon-

(1) M. Dujarric a publié l'acte mortuaire dans le *Bull.* de la Soc. hist. du Périgord de 1916, p. 267.

nêtes sur moi ; qu'il voulait dire que, si je voulais l'épouser, j'en étais la maîtresse ; mais qu'autrement il croyait que nous pouvions bien, quand nous serions sans conséquence l'un et l'autre, passer le reste de nos jours ensemble ; qu'il m'assurerait une grande partie de son bien... et pour me faciliter d'accepter sa proposition, il me dit que nous ferions cession au dernier vivant de nos biens. Je badinai beaucoup sur mes vieux colillons qui sont tout l'héritage que je pouvais assurer. Notre conversation finit par des plaisanteries. » (1). Mais ce n'était point sans souffrir elle-même qu'elle éloignait l'homme aimé : « Qu'il faut de forces, disait-elle, pour résister à quelqu'un que l'on trouve aimable et, quand on a eu le malheur de n'y pouvoir résister, couper au vif une passion violente, une amitié la plus tendre et la mieux fondée ; joignez à tout cela de la reconnaissance ; c'est effroyable, la mort n'est pas pire ».

Leur fille, Célinie Le Blond (2), fut élevée sous le nom de miss Black, à l'abbaye de Notre-Dame de la Pommeraye, à Sens. Blaise d'Aydie, après la mort d'Aïssé, se montra tout à la fois un père et une mère pour la jeune enfant. Dans un remarquable livre, malheureusement peu connu à cause de son tirage restreint (3), M. Henri Courteault, des Archives Nationales, a fait excellemment ressortir le père affectueux et tendre que révèle la correspondance du chevalier à sa fille, le père adorant cette enfant en qui il retrouve, avec quelle délicieuse émotion ! les qualités d'esprit et de cœur en même temps que les traits charmants de sa mère. Ces billets et lettres, publiés par M. Courteault, forment à coup sûr le chapitre le plus touchant de la vie du chevalier d'Aydie.

Ayant retiré Célinie du couvent, il s'installait à Mayac et la mariait à Pierre de Jaubert vicomte de Nanthiat (4) (contrat

(1) *Lettres de Mademoiselle Aïssé*, éd. Asse, lettre IX, p. 231.

(2) L'acte de baptême, paroisse Saint-Eustache à Paris, la déclare fille de Blaise Le Blond, officier de marine, et de Charlotte Méri demeurant rue des Vieux-Augustins.

(3) *Mademoiselle Aïssé, le chevalier d'Aydie et leur fille*, Société des Bibliophiles français, 1908, petit in-4°, XIII — 98 p., 6 portraits héliogr. et fac-simile d'autographes. Tiré à 56 exemplaires non mis dans le commerce.

(4) Nanthiat, commune du canton de Lanouaille, arrondissement de Nontron.

du 16 octobre 1740 au château de Lanmary) (1). Le mariage fut célébré, deux jours après, dans la chapelle de Lanmary, ainsi que l'atteste l'acte suivant :

Le dix et huit octobre 1740 sur la dispense de deux bans accordée par Monseigneur l'évêque de Périgueux, ont reçu la bénédiction nuptiale dans la chapelle du château de haut et puissant seigneur messire Marc Antoine Front Beaupoil de Saint-Aulaire, chevalier seigneur marquis de Lanmary, mareschal des camps et armées du Roy par la permission obtenue de Monseigneur l'abbé de Beaupoil de Saint-Aulaire, vicaire général de Monseigneur l'évêque de Périgueux et nommé à l'évêché de Tarbes, ont reçu la bénédiction nuptiale dans la chapelle du château de Lanmary, pte paroisse, messire Pierre de Joubert, vicomte de Nanthiat et demoiselle Célinie Leblond, habitante de présent au château de Mayat, paroisse dudit Mayat, le tout selon les formes prescrites par l'église et en observant les formalités en pareil cas requises, par le ministère de Monseigneur l'abbé de Beaupoil de Saint-Aulaire nommé à l'évêché de Tarbes et assisté de moi curé de la paroisse d'Anthonne, en présence de Monsieur Jhérôme de Chiniac, écuyer seigneur de la Morelie, demeurant à Périgueux rue de Taillefer, paroisse de Saint-Front, et Monsieur Elies Anaclet de Chiniac de Lafayardie, demeurant aussi à Périgueux rue Taillefer, paroisse de Saint-Front, et plusieurs autres seigneurs parans et amis communs qui ont signé avec Monseigneur l'abbé de Saint-Aulaire nommé à l'évêché de Tarbes.

(Signé) Nanthiat contractan. Celinie Leblond contractante. Beaupoil de Saint-Aulaire vic. gén. n. eveq, de Tarbes pour avoir impartit la bénédiction nuptiale. Issac de Nanthiat. Le chevalier de Nanthiat. Joubert de Nanthiat. D'Aydie de Mayac. Beaupoil de Lanmary. Mayac. Beaupoil de Lanmary. Beaupoil de Lanmary. Lamarthonie. Le chevalier D'Aydie. Le chevalier de Ribérac. Chiniac de Lamorelie. Chiniac de la Fayardie. Labagie de Lantis curé d'Anthonne (2).

Il ne cessa de veiller sur la santé de sa fille, lui recommandant de n'user des remèdes qu'avec beaucoup de circons-

(1) Commune d'Antonne, canton de Savignac-les-Eglises, arrondissement de Périgueux.

(2) Communication de M. le chanoine Joseph Roux, membre de la Soc. hist. et arch. du Périgord.

peption et ne préconisant que l'usage de l'eau de rhubarbe. Il lui écrivit de sages exhortations pour ses couches (1), en même temps qu'il lui faisait porter de Paris, par M. de Bois-seuil, le portrait de sa regrettée mère : « Je ne doute pas qu'il ne vous fasse grand plaisir. Vous verrez les traits de son visage. Que ne peut-on de même peindre les qualités de son âme ! Le tendre souvenir que j'en conserve doit vous être un sûr garant que je vous aimerai, ma chère petite, toute ma vie ». Comme déjà l'avait noté Aïssé, il aimait sa fille *à la folie* : « Mon cœur est votre bien et, quand il ne vous aurait pas appartenu par droit de succession, je vous en ferais un don volontiers en voyant la bonté de votre naturel. Vous serez toujours ma chère petite enfant, vous disposerez de moi, vous ferez le bonheur de ma vie et je tâcherai de contribuer à la douceur de la vôtre... Tout à vous, ma petite, ma chère petite, encore tout à vous et toujours tout à vous ».

Son âme douce s'apitoyait sur les malheurs du Périgord en 1748, sur la mortalité infantile, sur la terre qui manquait de bras, sur la misère qui persécutait le peuple et l'obligeait de courir partout où on lui promettait du pain.

Son caractère sensible et généreux (2) faisait de lui un ami charmant et plein d'attentions. En décembre, il ne manque pas d'expédier dindes ou pâtés de Périgueux, le seul hommage matériel, dit-il, que puisse offrir un Périgourdin. Il est lié avec M^{me} de Créqui, avec Buffon, D'Alembert, le président Hénault, J.-J. Rousseau : « Vous savez bien, disait-il un jour à la marquise du Deffand, que personne ne m'a jamais aimé que

(1) Une fille naquit de cette union le 15 janvier 1742 à Nanthiat, Marie-Denise, qui épousa à Mayac, le 12 mars 1760, André vicomte de Bonneval, sgr de Langlé, lieutenant-colonel du régiment de Poitou et chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, de la paroisse de Saint-Jean de Côle, qui devint maréchal de camp en 1770. Petite-fille et filleule du chevalier d'Aydie, elle fut la mère du beau marquis Louis-César-François de Bonneval, de Marie-Blaise mariée en 1777 au vicomte Pierre-Marie d'Abzac, écuyer cavalcadour, et d'une autre fille mariée en 1785 au comte Louis de Calignon.

(2) Cf. l'opinion de son parent M. de Sainsenac : « Son amitié croissait avec mes malheurs », opinion qui est rapportée par le marquis de Sainte-Aulaire dans une lettre à M. F. Villepelet, *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, 1879, p. 351.

je ne le lui aie bien rendu ». Son correspondant habituel, le bailli de Froullay, lui a écrit : « Votre amitié pour moi est le plus grand bien que je puisse avoir en ce monde ; la mienne pour vous est le bien le plus certain et le plus inaltérable que vous posséderez jamais ». Et D'Aydie répondait tendrement : « Ayez soin de votre santé pour l'amour de vous et pour l'amour de moi ; je ne voudrais ni ne pourrais vivre sans vous... Je me redonne tous les jours à vous, quoique j'y sois entièrement depuis longtemps... Je sens que j'aimerais mille fois mieux mourir que de cesser de vous aimer et de m'intéresser à tout ce qui vous regarde, mon cher bailli, mon cher ami, que j'embrasse avec les plus tendres sentiments dont un cœur puisse être pénétré... Et en vérité, je vous aime beaucoup plus que je ne m'aime moi-même ». Il faudrait remonter à Montaigne et à La Boétie pour retrouver de pareilles marques d'attachement, de tels épanchements de tendresse. *Cor amicis* : c'est une partie de la devise des Périgourdins et elle s'illustre de beaux exemples.

Montesquieu aussi lui prodiguait de gentilles déclarations : « Vous êtes adorable, mon cher chevalier, votre amitié est précieuse comme l'or... Votre lettre est charmante ; je croyais, en la lisant, vous entendre parler... Je vous aimerai et vous respecterai jusqu'à la fin de mes jours... Il me semble qu'en lisant votre lettre je faisais plus d'usage de mon cœur que de mon esprit... Il n'y a rien de comparable au bonheur de vivre avec vous... Conservez-moi toujours votre amitié que j'adore... Vous êtes, mon cher chevalier, mes éternelles amours et il n'y a en moi d'inconstance que parce que j'aime tantôt votre esprit, tantôt votre cœur... L'amitié et l'estime de mon cher chevalier, c'est mon trésor ». (Lettres de 1749, 1751, 1754).

M. Honoré Bonhomme, qui a édité la correspondance du chevalier d'Aydie (1), reconnaît en lui une nature d'élite, un esprit à la fois ingénieux et naturel, puissant et familier, et déclare que sa noble figure restera dans l'histoire du

(1) *Correspondance inédite du chevalier Daydie* faisant suite aux lettres de M^{lle} Aïssé, publiée sur les manuscrits autographes originaux, avec introduction et notes. Paris, Firmin Didot, 1874, in-18, 356 p.

xviii^e siècle comme le type du parfait gentilhomme, comme le héros de l'amour, de l'honneur et de l'amitié.

Le chevalier avait servi de modèle à Voltaire pour son Coucy, personnage plein de noblesse dans la tragédie *Adélaïde du Guesclin*. Plusieurs fois, ses amours ont été mis au théâtre : en mai 1854, par A. de Lavergne et P. Foucher dans *Mademoiselle Aïssé*, drame en cinq actes en prose, joué au Théâtre Français; et en janvier 1872, par Louis Bouilhet, dans *Aïssé*, drame en quatre actes en vers, représenté à l'Odéon. On a vu surtout en lui un héros de roman, un rôle de roué s'emportant aux exaltations du Didier de Victor Hugo. Rien n'est moins exact. Nous l'avons montré tel qu'il fut, au naturel, d'après ses propres écrits et ses impressions vécues, d'après le témoignage autorisé des personnes de son temps. Ce gentilhomme de figure avenante était un grand cœur (1).

Elle est du chevalier d'Aydie cette maxime, bien vraie, que nous pourrions croire de son contemporain Vauvenargues ou de ses compatriotes Joubert et Maine de Biran : « C'est le cœur qui nous conduit; l'instinct d'un cœur droit est mille fois plus sûr que toutes les réflexions d'un bel esprit. C'est du cœur que partent tous les premiers mouvements; c'est au cœur que nous obéissons sans cesse ».

Jean-Louis *Bardon* baron *de Segonzac*, né au château de Segonzac le 5 août 1739, fils de Marc et de Marie-Anne de Guine, fit partie de la Compagnie de Luxembourg successivement comme exempt le 30 décembre 1764, avec rang de mestre de camp le 14 janvier 1772, sous-lieutenant le 1^{er} janvier 1776, lieutenant le 2 avril 1780, commandant d'escadron le 20 décembre 1782. A l'âge de quinze ans, il avait débuté aux Pages du Roi et fut page du Dauphin en 1758, puis cornette au régiment Dauphin-cavalerie de 1759 à 1763.

(1) Comparer le portrait tracé par M^{me} du Defland : « L'esprit de M. le chevalier d'Aydie est chaud, ferme et vigoureux : tout en lui a la force et la vérité du sentiment. On dit de M. de Fontenelle qu'à la place du cœur il a un second cerveau; on pourrait croire que la tête du chevalier contient un second cœur. Il prouve la vérité de ce que dit J.-B. Rousseau que c'est dans le cœur que l'esprit réside ».

Il devint chevalier de l'Ordre de Saint-Louis le 31 décembre 1771. Louis XVI le fit en 1784 brigadier des armées du Roi et en 1788 maréchal de camp. Il se retira le 6 mars 1789 et décéda sans hoirs à Segonzac le 10 juillet 1810. — Un de ses oncles, Pierre, dit le chevalier de Segonzac, mort sans enfants de M^{lle} Léonarde de Sanzillon, avait été déjà garde du corps.

Sur les contrôles de la Compagnie on trouve inscrit, dès 1708, avec le grade de brigadier (1), *Henry de Polignac*, natif de Bergerac diocèse de Périgueux, qui appartenait à une famille de la Saintonge. On y relève aussi, comme exempt, un *Marquessac d'Hautefort*.

Venons-en aux gardes du corps qui furent reçus comme tels à partir de 1731.

15 mai 1731

Vitrac de Vandière (Elie-Bernard), né vers 1715, du repaire de Pressac, par Hautefort.

Brigadier, puis exempt des gardes du corps, chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, 29 décembre 1750.

Elie de Vitrac, chevalier de Vandière, garde du corps du Roi. Epousa, en 1750, dans la chapelle du Bastit, près Thenon, d^{lle} Jeanne Durand du Bastit, habitant son repaire de Pressac, où elle mourut en 1773, âgée d'environ soixante-douze ans (2). Il se remaria en 1777, avec d^{lle} Claire d'Abzac de Lestang, paroisse de Limeyrat.

Décédé en 1790, à l'âge de 75 ans, et inhumé à Tourtoirac.

24 avril 1736

Du Chassaing de Fontbressin ou Fombressein (Joseph), né à Périgueux, âgé de dix-huit ans.

En 1746, il présenta son frère plus jeune, pour l'admission aux gardes du corps.

Sous-brigadier, 30 décembre 1762.

Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis.

Retiré au château de Puyderège, paroisse de Pezul. Il est alors qualifié de seigneur de Puyderège, Taratin, Lerbetie et

(1) Collection Clairambault, volume 818 [Bibl. Nat. Mss.]

(2) Communication de M. A. Charpentier de Belcourt.

les Moissonneaux, capitaine de cavalerie, brigadier des gardes du corps du Roi.

Il épousa Marie Aubin de Jaurias, le 15 septembre 1750, d'où : Joseph-Simon-Placide, baptisé à Périgueux, paroisse Saint-Front, le 31 octobre 1764 ; et Simon-Léonard, écuyer seigneur de Ratevout, marié à Périgueux, paroisse de la Cité, le 15 juin 1784 avec M^{lle} Honorée-Elisabeth Pasquet de Chamiers. Cf. notre étude sur les gendarmes de la garde du Roi.

12 mai 1739

De Jehan (Deihent) de Borie-Porte de Montignac (1) (Bernard), né au bourg de Trélissac, le 5 octobre 1718, fils de François et de Gabrielle de Rogier de Vessac (2).

Cornette au Royal-Piémont.

Nommé capitaine, le 30 décembre 1754.

Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, 31 décembre 1759.

Décédé à Montignac, à l'âge de 70 ans, le 10 janvier 1789 (3).

L'ouverture du testament qu'il avait fait, le 23 juin 1784, fut opérée devant M^e. Dauriac (4).

18 mai 1739

D'Abzac (François), de Mayac, à Limeyrat.

Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, 31 décembre 1759.

Exempt, 28 mai 1774.

Retiré, 1^{er} juillet 1774.

30 mai 1740

Béchon du Pesquier (Arnaud), né à Rives, diocèse de Sarlat.

Avait été déjà garde du corps, du 26 décembre 1719 à 1725.

Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, 30 décembre 1753.

7 novembre 1743

Durand Larossie ou *La Rolphie* (Jean), né à Latour, paroisse de Rouffignac.

(1) Borie-Porte et Montignac, anciens repaires nobles, paroisse de Trélissac.

(2) Archives départementales de la Dordogne, Trélissac.

(3) *Bulletin* de la Société hist. et arch. du Périgord, 1900, p. 412.

(4) *Ibid.*, 1914, p. 142.

23 mars 1744

Durand du Bastit de Fanlac (Pierre), né au Bastit, paroisse de Bars (1).

Probablement frère ou fils d'Emeric, seigneur du Bastit, vicomte d'Auberoche, et de Marguerite Durand, dame du Bastit.

Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, 31 mars 1770.

Sous-brigadier des gardes du corps, 18 septembre 1773.

Décédé en 1787, à Preyssac, paroisse de Thenon, âgé d'environ 63 ans.

9 février 1745

Batté de La Motte (Antoine), né à Trélissac.

Antoine de Baffet, seigneur de la Mothe-Pinot, brigadier des gardes du corps.

Chevalier de Saint-Louis.

Fils de Jean Sicaire, aussi brigadier des gardes du corps.

Père d'un gendarme de la garde, émigré, appelé Jean-Sicaire-Antoine, épousa Marie-Victoire le Caron de Beaumesnil, et mourut en 1789.

1^{er} avril 1745

De Bar (Joseph), de Saint-Vincent (Sarladais).

Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, 31 mars 1770.

Sous-brigadier, 4 septembre 1774. Maréchal des logis, 20 décembre 1782.

Meynard (Christophe), du bourg de Vanxains, âgé de vingt-cinq ans, présenté par M. de Layac, sous-brigadier des gardes du corps.

Retiré à l'Hôtel des Invalides, 27 mars 1766.

Décédé, le 19 germinal au VIII.

(1) Sur la route de Thenon à Montignac. — Auberoche avait justice sur Fanlac et la conserva jusqu'à la Révolution.

Pierre Durand de Fanlac signa, en 1779, au mariage de Jeanne Durand, demoiselle d'Auberoche, fille d'Emeric et de Gabrielle Malet de la Jorie, avec Messire Alexandre Patronnier de Gandillac, chevalier seigneur de Gandillac et autres places, major d'infanterie, commandant de bataillon au régiment de Guienne, chevalier de Saint-Louis. (Note de M. A. Charpentier de Belcourt, arrière petit-fils des mariés de 1779).

De son mariage avec D^{lle} Thérèse Gérard, il eut François, né à Vanxains, le 20 août 1756, qui fut membre de la Convention, député au Conseil des Cinq Cents et au Corps législatif, représentant à la Chambre des Cent-Jours et député de la Dordogne, jusqu'en 1827.

23 avril 1746

Donzat Du Chassaing de Ratevoutt (Joseph), de Périgueux, âgé de dix-sept ans, présenté par son frère, M. de Fontbressin, garde du corps.

Epousa, à Mareuil, le 19 mars 1753, D^{lle} Catherine de Combéalbert de Laforie, habitante de Mareuil. Eut plusieurs enfants qui naquirent à Mareuil : Marie-Anne, le 27 juillet 1756 ; Jean, le 5 novembre 1760 ; Pierre, le 8 octobre 1762 ; Jeanne, le 17 septembre 1764 ; Joseph, le 1^{er} novembre 1765 ; Jean, le 2 août 1768 ; Pierre, le 20 avril 1771. (Archives communales de Mareuil).

Chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, 14 avril 1771.

Réformé, 1776.

6 décembre 1746

Martin de la Chosedie (Marc), de la paroisse de Limeyrat.

Fils d'Henri et d'Anne d'Hautefort, d'une famille de juges de la paroisse. Marié à Jeanne Mespoulède, de Saint-Crépin d'Auberoche.

4 avril 1748

De La Finou de La Valette (Jean-Isaac), de Sainte-Colombe, près La Linde, âgé de vingt-un ans.

Retiré, 1^{er} janvier 1755.

30 avril 1748

Prévost de Cours de Commarque (Philippe-Félix), du village de Cours (Saint-Georges de Monclard).

Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, 30 mars 1773.

Réformé, 1776.

15 juin 1750

De Malet (Antoine), de Lisle.

Réformé, 1776.

4 juillet 1750

Jacques *Jouffre de Saint-Mathieu de Rivières*, de Saint-Pierre-de-Chignac.

(Joffre des Rivières).

Joseph DURIEUX.

(A suivre).

V A R I A

DOCUMENTS INÉDITS DU XV^e SIECLE

SUR LES ABBAYES DE CHÂTRES, DE SAINT-AMAND DE COLY,
LA COMMANDERIE DE CONDAT, LE CLERGÉ DE MONTIGNAC, ETC. (1)

Au cours de l'année 1451, l'abbé de l'abbaye d'Augustins de Sainte-Marie de Châtres, Jean *Oleci* (2), était en mésintelligence avec deux religieux, chanoines de cette abbaye : Pierre *Fabri*, prieur de Guilhgorsse (3), et Jean *Vitelli*. Le 8 septembre, Jean *Oleci* chargea l'abbé de Saint-Amand de Coly, Bernard *Bonaldi*, de juger ce différend et de le trancher avant la Noël. Mais le même jour, à la prière de Bernard *Bonaldi*, de Jeanne de Roffignac, dame de la Mote, et de Jaubert Flamenc, seigneur de Condat et des Peyraux (4), l'abbé de Châtres pardonna Jean *Vitelli* de tous ses torts envers lui. Le 31 août 1452, il lui conféra l'office de sacristain de l'abbaye. Jean *Vitelli* fut mis en possession de sa charge par frère Jean de Bonnetie, aussi chanoine de Châtres. Il y avait un autre chanoine, Bernard de *Manso Ch....*, recteur de Villac, ce qui porte les membres de la communauté à cinq. L'abbé de Châtres était recteur et seigneur foncier de la paroisse de Peyrignac.

Des lettres de Pierre *Bonaldi*, évêque de Sarlat, du 28 octobre 1451, conférèrent à frère Jean de Losse l'église ou vicairie perpétuelle de Saint-Amand de Coly. Ce religieux fut mis en possession de son

(1) Ces diverses indications proviennent d'un registre de notaire de Montignac, conservé aux Archives de la Dordogne.

(2) Cet abbé était jusqu'ici inconnu.

(3) Commune de Saint-Laurent des Bâtons.

(4) Commune de Saint-Lazare.